

## LES AÉROPORTS

### LES PLANS D'EXPANSION DES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES DE MOUNT HOPE

**M. Bill Kempling (Burlington):** Madame le Président, je voudrais poser au ministre des Transports une question qui se rattache à celle que mon collègue, le député de Hamilton-Wentworth, lui a posée hier.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il est au courant de l'emplacement de l'aéroport de Mount Hope et si on y fera les travaux d'agrandissement que le gouvernement précédent avait annoncés?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, je n'ai rien à dire de plus qu'hier à ce propos. Je suis bien au courant de l'emplacement de cet aéroport et surtout de nombre de mesures qu'il faut prendre, ce dont j'ai parlé hier, avant de modifier la piste et d'agrandir l'aérogare. J'ai tout expliqué cela hier.

**M. Kempling:** Si j'ai bien compris la réponse du ministre, le gouvernement ne s'engage nullement à réaliser l'expansion annoncée par l'ancien gouvernement conservateur.

Le ministre dirait-il s'il faut procéder à de nouvelles études? Est-ce bien ce qu'il dit, qu'il faut des études plus poussées avant d'aller de l'avant? Jusqu'à maintenant, dix-sept études ont été consacrées aux projets d'expansion de cet aéroport. On a examiné chaque marmotte et chaque grenouille de Copetown à Tapleystown. On n'a certainement pas besoin de nouvelles études.

**M. Pepin:** Madame le Président, j'ai répondu à cette question hier en disant que l'engagement passé de consacrer 100 millions ou même 45 millions de dollars à ce projet n'était pas ce qu'il y avait de plus important à mon avis. Ce qui est essentiel, c'est de prendre la bonne décision dans ce cas précis. J'ai dit très clairement hier que certains points devraient être éclaircis, et j'en ai précisé quelques-uns.

**Une voix:** Vous êtes plus sympathique quand vous êtes sérieux.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

### LES AMÉLIORATIONS AU PORT DE PRINCE-RUPERT—LES PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

**M. Jack Murta (Lisgar):** Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports pour dissiper l'incertitude et savoir à quoi m'en tenir quant aux déclarations

### Questions orales

contradictoires que l'on entend depuis quelques semaines sur toute la question du port de Prince-Rupert.

● (1500)

Premièrement, peut-il assurer à la Chambre actuellement que le port sera construit comme prévu et que, deuxièmement, le financement sera semblable à celui qu'avait établi le gouvernement conservateur précédent et sur lequel toutes les parties dans l'Ouest du Canada, y compris le consortium et les gouvernements provinciaux, s'étaient entendues.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, j'ai souvent expliqué cette question, elle est très simple.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Pepin:** Mon prédécesseur avait parlé d'un projet de 42 millions de dollars. Si l'on ajoute à cela les aides à la navigation, on en arrive à 44 millions. Ensuite, en soustrayant environ 8 millions, soit l'engagement financier de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, on obtient . . .

**Une voix:** 36 millions.

**M. Pepin:** Attendez, attendez. Si l'on déduit de cette somme environ 40 millions, soit le coût du quai qui sera construit selon la formule de recouvrement des fonds, on aboutit à 22 millions qui constituent la contribution directe du gouvernement fédéral à ce projet.

**Une voix:** Ces chiffres ressemblent à la formule de calcul du prix de l'énergie.

**M. Pepin:** On a tenu plusieurs discussions sur le quai.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** On ne peut trouver meilleur endroit pour tenir des discussions.

**M. Clark:** Sur le quai ou sur les rails?

**M. Pepin:** Il y a eu entente, toujours selon la formule de recouvrement des fonds, entre le Conseil des ports nationaux et le consortium. Il reste une question à régler, c'est celle du bail pour le terrain. Actuellement, ce point fait l'objet de discussions et nous espérons en venir aussi à une entente.

**M. Murta:** Madame le Président, j'aimerais seulement poser une autre petite question. A la fin de son intervention, le ministre était sur le point de faire allusion à ceci: quand considère-t-il que les négociations seront terminées? Peut-il le dire à la Chambre et quand prévoit-il que les travaux de construction de ce terminus commenceront? A la fin de 1980 ou seront-ils retardés jusqu'à 1981?